ABONNEMENT. Saumur: Poste :

on s'abonne : A SAUMUR, Cher tous les Libraires;

Chez MM. RICHARD et Cio,

Passage des Princes.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

# Section 1 of the section of the sect

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS,

Annonces, la ligne. . 20 c. Réclames. - ... 30

Faits divers, - ... 75 RESERVES SONT PAITES

Du drair de refuser la publication Sauf restitution dans ce dernier cas; Et du droit de modifier la rédaction

On s'aboune!

A SAUMUR. Chez tous les Libraires :

Ches MM. HAVAS-LAFFITE et Cie, Place de la Bourse, 8.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. - L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le lundi excepté.

Les abonnements de trais mois pourront être payés en timbres-poste de 25 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR,

31 Août 1875.

# Bulletin politique.

Bien que les troubles de l'Herzégovine n'aient pas encore une paternité nettement accusée, il n'en est pas moins certain que l'inspiration créatrice, ainsi que les moyens effectifs qui ont été développés, viennent en droite ligne de Berlin.

Ceci est tellement clair, qu'il est inutile

d'insister pour prouver le fait.

IE

I

15.

BUR

872

TE

128

Quant au but poursuivi en cette circonstance par les Berlinois, il a plusieurs faces et repond, on le croit du moins, aux besoins multiples de la direction de l'administration allemande.

Quand, redoutant une coalition que leur entétement pouvait cimenter, les Berlinois reconnurent qu'il était dangereux de se porter vers l'Ouest, ils n'eurent plus qu'une idée: détruire cette coalition qui germait, en mettant aux prises les intérêts multiples de ceux qui s'étaient unis dans une pensée dite de paix.

Le terrain choisi fut la question d'Orient, et c'est par les troubles en Herzegovine que l'on se flatte à Berlin d'amener toutes les compétitions et tous les intérêts à s'entredéchirer et par là arriver à avoir le champ libre en Europe.

Mais il s'en faut que les choses aient été présentées ainsi, et l'on retrouve là encore le faire berlinois, qui, heureusement, ne

trompe que ceux qui veulent être trompés. Donc, les Berlinois s'efforcent de prouver à la Russie que le moment est sans doute venu de compléter, du côté de Constantinople, l'annulation du traité de Paris, fût ce

meme au prix de concessions à l'Autriche. A Vienne, ils conseillent de profiter du mouvement en s'annexant quelques pays du Sud. Ils se gardent bien pour le moment de parler de la rectification de frontières qu'ils

convoitent au Nord. Mais qui ne sait cela à Vienne? N'était-ce pas pour faciliter ces arrangements que, ces temps derniers, les journaux de Berlin sollicitaient pour M. de Beust l'ambassade de Paris?

Mais à Constantinople, quel langage tiennent-ils? Là, ils se disent les meilleurs amis du sultan, et ils lui dévoilent les projets qu'ils prêtent à la Russie et à l'Autriche, en offrant, bien entendu, d'être l'arbitre amiable.

Reste l'Angleterre que l'on néglige pour montrer à tous que son action n'est pas indispensable, et on se flatte de la faire com-Poser, le moment venu, en lui faisant espé-

rer des compensations dans l'Inde. De ce côté, les Berlinois s'aventurent un peu, et ils vont trop loin en poussant les choses jusqu'à retenir chez eux leur ambassadeur à Londres. Il est vrai que, par ce moyen, on est dispensé de donner bien des explications.

Maintenant, la Russie se laissera-t-elle entrainer, ou l'Autriche se laissera-t-elle leurrer et duper? Car il suffit que l'un ou l'autre écoute les conseils de Berlin pour que

cette question d'Orient devienne intraitable. Mais, dans tous ces faits qui ne sont peut-ètre que des préludes, que deviennent nos intérêts? Va-t-on nous répéter encore sur des tons lermoyants que nous sommes trop faibles pour revendiquer nos droits, pour affirmer nos devoirs et pour soutenir enfin

ce qui est juste en offrant notre appoint à ceux qui devraient compter sur nous?

C'est à craindre, et nous ne sommes pas au bout de nos humiliations.

# Chronique générale.

Tout l'intérêt politique se résume dans quelques nouvelles des départements et qui témoignent que les républicains commencent à se préoccuper de leurs futurs candidats au Senat. C'est ainsi que l'Avenir republicain de l'Aube nous apprend que les candidats républicains dans ce département sont déjà désignés. Ce sont MM. Casimir Périer et Amédée Guyot.

D'autre part, les conseillers généraux de la Creuse qui appartiennent au parti républicain, et c'est la majorité, viennent d'adresser à leurs concitoyens une lettre où ils développent l'importance des prochaines élections sénatoriales, et appellent toute leur attention sur la nécessité de faire de bons

On assure de bonne source que M. Gambetta se rendra à Troyes. La date fixée pour son voyage est le 5 septembre. Il y prononcera un grand discours qui sera le développement de l'opinion de conciliation qui a abouti à l'évolution du 25 février.

On lit à cette occasion dans l'Opinion na-

« Les journaux réactionnaires commentent par avance, à qui mieux mieux, ce qui se fera et ce qui sè dira le 5 ou le 12 septembre à la réunion ou au banquet de Troyes. Il n'y a qu'un petit défaut dans les réflexions qu'il leur plait de faire; c'est que les informations publiées à ce sujet sont inexactes, en ce sens que le 5 ni le 12 septembre il n'y aura ni réunion ni banquet à Troyes. \*

Qui croire?

M. le général Billot, qui a été nommé rapporteur de la loi sur la réorganisation du corps de l'état-major, met à profit ses vacances parlementaires pour rédiger son rapport. Il doit avoir, à ce sujet, plusieurs entrevues avec le ministre de la guerre.

M. le duc d'Harcourt rédige également le rapport sur la loi d'administration de l'armée.

Il est question de convoquer la commission de l'armée avant la reprise de la session, pour qu'elle puisse approuver ces deux rapports et en autoriser le dépôt sur le bureau de la Chambre le jour même de la rentrée. Le ministre de la guerre tient essentiellement à ce que ces deux lois soient votées avant la dissolution.

Si c'est là le seul motif qui presse M. de Cissey, il peut attendre.

Le prince Jérôme Napoléon est arrivé à Paris. Il doit rester dans la capitale jusqu'au milieu du mois de septembre, dit le Constitutionnel.

Mª Nathalie Keschko, fiancée du prince de Serbie, est la fille de Pierre Ivanowitch-Keschko, possesseur de 20,000 hectares de terre en Bessarabie. Le czar Alexandre vient d'inviter les deux fiancés à le visiter, le 5

septembre, à Odessa, pour régler avec lui de graves questions territoriales. Cela remet en mémoire tout le programme Slave élaboré par Pierre-le-Grand et rénové par Fourier (le cosmopolite) : faire de Constantinople la métropole du monde et y placer le levier pour remuer l'Europe entière.

CONGRÈS DE REIMS.

Après le congrès de Poitiers, où toutes les Œuvres catholiques se sont donné rendez-vous, voici qu'à Reims se fait la réunion spéciale des associations ouvrières.

C'est le 23 août que ce congrès s'est ouvert au palais de Mgr l'archevêque. Il a réuni, des le premier jour, des délégués de presque toute l'Europe centrale, auxquels se sont joints des représentants de l'Angleterre. Nommons l'Allemagne, la Belgique, le Luxembourg, le Wurtemberg, l'Italie.

Les délégués ont été présentés par le R. P. Bailly, vice-président du bureau central, à S. Em. Mgr l'archevêque de Reims, qui a bien voulu leur faire le plus gracieux accueil. Malheureusement, Mgr de Ségur, le vénérable président de l'Union, est retenu loin du Congrès.

Mgr Langénieux a répondu au R. P. Bailly par une improvisation qui a ému vivement l'assistance.

Nous avons déjà dit que le ministère des finances s'occupait de réorganiser d'une manière complète l'administration des monnaies et des timbres-pos!e.

Si nous sommes bien informés, dit la Patrie, on commencera par cette dernière.

Dès que le modèle nouveau du timbreposte aura définitivement été arrêté, la direction des postes, au lieu de continuer à confier sa fabrication à un entrepreneur, fabriquera elle-même avec son matériel, ses agents, absolument comme le fait aujourd'hui la régie. Nous aurons donc une manufacture nationale des timbres, comme nous avons des manufactures nationales des

On estime que, dès les premières années, l'administration des finances pourra, grâce à cette modification, réaliser un bénéfice s'élevant à plusieurs centaines de' mille

Nous avons signalé les pourparlers engagés entre la France et l'Angleterre pour la révision des tarifs télégraphiques entre les

Ces négociations, entamées sur l'initiative de la Chambre de commerce de Londres, paraissent aujourd'hui en bonne voie; si elles aboutissent, comme on a lieu de l'espérer, le prix de la dépêche de vingt mots expédiée à Londres, qui est aujourd'hui de 4 ou 5 francs, selon qu'elle vient de Paris ou de la province, serait uniformément réduit à 3

Il y aurait là une amélioration des plus favorables aux relations commerciales de la France avec le grand marché de Londres.

#### Etranger.

TURQUIE.

Les consuls généraux d'Allemagne et d'Autriche se sont déjà rendus en Herzégovine pour y étudier les griefs des popula-

tions, et Server-Pacha est parti de Constantinople pour les examiner lui-même en qualité de commissaire de la Sublime-Porte.

Cette enquête, à laquelle se livreront également les consuls généraux des autres puissances, aura du moins pour résultat de mettre en pleine lumière les vices incroyables du gouvernement ottoman et les souffrances des chrétiens traités depuis tant de siècles en peuples conquis. Elle aura, à ce point de vue, une importance considérable, et sera éminemment profitable à la cause des opprimés, qui est toujours la cause de la civilisation.

Le Nord ne doute pas que cette action médiatrice ne fasse tomber les armes des mains des belligérants. Mais d'autres professent une opinion toute opposée. Il est trop tard, disent-ils, et les insurgés auraient trop à risquer à une suspension d'hostilités. La Turquie profiterait de ce délai pour masser des troupes sur toutes les frontières, pour y amener des canons, pour y entasser des vivres et des munitions, et si les négociations venaient à échouer, elle tomberait avec des forces énormes sur les insurgés dont les moyens de résistance n'auraient pu s'accroître.

Ce raisonnement ne manque pas de vraisemblance; mais voici venir une dépêche adressée de Berlin au Times, et d'après laquelle « il n'a pas été possible aux puissances d'induire la Porte à suspendre les hostilités pendant la durée de la médiation que vont bientôt entreprendre leurs consuls. »

Comment donc se fait-il que le gouvernement turc repousse une trêve qui semblait tout à son avantage? l'explication en est facile. La Sublime-Porte pense que si elle parvensit à comprimer rapidement l'insurrection, l'incident serait clos, et qu'elle se trouverait débarrassée des bons soins des puissances dont elle s'inquiète plus encore que de l'insurrection.

La dépêche de Berlin fait remarquer ensuite que le refus de la Porte de suspendre les hostilités ne préjudiciera pas beaucoup à la mission des consuls

« Le refus de la Porte, dit-elle, est matériellement indifférent tant qu'il lui sera impossible d'augmenter ses forces dans l'Herzégovine. Ni par la route de Klock, ni par celle de Novi-Bazar, les renforts turcs n'ont pu réussir à se frayer un passage par les défilés intermédiaires.

» Les télégrammes annonçant que les Turcs ont traversé la vallée de Narenta étaient prématurés, car le passage de Novi-Bazar ne paraît pas devoir être tenté, en sorte que les consuls ont un temps suffisant devant eux pour adresser les messages de la Russie, de l'Autriche, de l'Angleterre, de la France, de l'Allemagne et de l'Italie aux insurgés. Les consuls ont pour mission de donner l'assurance aux insurgés que l'Europe désire ardemment le maintien de la paix, mais qu'elle recommandera un juste et équitable arrangement au gouvernement de Constantinople. »

Quoi qu'il en soit de cette argumentation, la guerre ne sera pas un seul moment suspendue si la résolution attribuée à la Turquie est bien authentique. La dépêche prévoit ensuite le cas où ces ouvertures seraient rejetées, et elle ajoute que, dans ce cas, « l'Autriche qui, à l'heure qu'il est, a réuni un corps d'armée tout entier en Dalmatie serait en position d'offrir ses bons offices au sultan. > was a shallow or groupsoff as is

Ces promesses n'ont rien de bien rassurant pour personne, si nous en comprenons bien la portée; mais elles n'ont rien d'officiel. Nous devons ajouter, cependant, qu'elles sont en parfaite harmonie avec la tendre sollicitude qu'on nourrit à Berlin pour l'Autriche, à laquelle on voudrait absolument faire accepter une extension de territoire aux dépens de l'empire ottoman.

Le Nouveau Fremdenblatt, de Vienne, publie comme émanant de source autorisée une autre information que nous devons reproduire à son tour :

« La Porte, dit ce journal, en acceptant les offres de médiation des puissances, a reçu la promesse que les consuls délégués chercheraient à faire comprendre aux insurgés que tout effort tendant à détacher la Bosnie ou l'Herzégovine de l'empire ottoman n'avait aucune chance d'être appuyé par les puissances garantes. En retour, la Porte s'est engagée à donner satisfaction aux plaintes et griefs que les puissances reconnaîtraient comme justifiés. »

Un autre journal allemand fait remarquer que l'Allemagne est représentée en ce moment à Constantinople par son homme fatal (sic), le baron de Werther. Ce diplomate était ambassadeur à Vienne lorsque la guerre de 1866 éclata; il était à Paris en 1870, et aujourd'hui il est sur les rives du Bosphore.

La Gazette de Voss mérite aujourd'hui la palme de la sagesse. Elle fait remarquer que l'insurrection de l'Herzégovine aura pour résultat de montrer aux Slaves de la Turquie que les intérêts des puissances européennes ne sont pas les leurs, et qu'ils doivent s'unir plus étroitement entre eux, pour établir une organisation capable de les protéger contre les Turcs et contre les cabinets européens.

Actuellement les forces militaires de la Turquie se composent:

1º D'une armée permanente de 172 bataillons d'infanterie, 146 escadrons de cavalerie et 88 batteries d'artillerie, formant six corps d'armée. C'est au total une force de 174,000 hommes et 37,481 chevaux. En y ajoutant l'artillerie des forteresses, les régiments d'ouvriers et autres détachements ne paraissant pas sur les champs de bataille, le total général de l'armée permanente s'élève à 203,700 hommes et 38,313 chevaux.

2c D'une réserve portée à 129,000 hommes.

3º d'un corps de gendarmerie de 33,000 hommes.

Mais ces forces sont disséminées dans la Turquie d'Europe et la Turquie d'Asie.

En Europe, la puissance ottomane n'a que 35,000 hommes d'infanterie et 6,000 de cavalerie, en tout 41,000 soldats, lequel chiffre peut être porté en trois semaines, il est vrai, à 60,000 par l'appel des réserves, mais il lui est impossible de dégarnir tout le pays, et tout ce qu'elle peut réunir contre l'insurrection de l'Herzégovine est, d'après le Courrier d'Orient, 20,000 hommes.

Il lui faudrait trois mois pour faire venir assez de troupes de l'Asie pour mettre en ligne une armée de 100,000 hommes. Il lui faudrait six mois au moins pour en réunir une de 200,000 hommes, dont un tiers pris dans les réserves, et c'est le maximum auquel elle peut arriver sans exposer ses provinces d'Asie aux ravages des nomades et aux révoltes des pachas.

Les forces dont disposent la Servie et le Monténégro s'élèvent au total à 140,000 soldats, c'està-dire 120,000 Serbes et 20,000 Monténégrins.

La réserve serbe, qui est sa véritable armée, est parfaitement organisée, munie de fusils à tir rapide et de canons se chargeant par la culasse, nouveau modèle. Elle est animée du plus ardent patriotisme, a une base d'opération formidable dans les montagnes de son pays et des contrées environnantes, et a pour la commander un général expérimenté d'un patriotisme éprouvé et très-populaire dans le pays; c'est le général Stratymirowitch, qui a acquis ce grade dans l'armée autrichienne et s'est distingué dans la guerre contre les Hongrois en 1848 et

Les Monténégrins ne forment pas une armée régulière manœuvrant comme les Prussiens, mais ce sont d'excellents tireurs et des partisans comme il n'y en a pas de pareils.

Cette force de 140,000 hommes serait doublée si les Roumains se mettent de la partie, ce qui est

plus que probable, et il est encore tout aussi probable que la Bosnie tout entière et la Bulgarie se lèveront, peut-être même l'Albanie et la Thessalie.

Quelle résistance pourraient donc opposer les Turcs à cette levée générale de boucliers des peuples qu'ils tiennent sous leur dépendance? Ils ne leur resterait qu'à plier bagages et s'en revenir au plus tôt en Asie.

On conçoit qu'une pareille perspective enflamme au plus haut point le patriotisme orgueilleux des Serbes, dont le rêve constant est de reconstituer le royaume serbe de Douschan, et qui depuis un demisiècle se préparent à une lutte suprême dont la réalisation de ce rêve doit être le prix.

L'insurrection de l'Herzégovine a éclaté à un moment où ils ne s'attendaient guère à être appelés à cette lutte. Mais l'insurrection dure, se développe, grandit et leur donne le temps de prendre une décision réfléchie et de la signifier au prince régnant selon toutes les formes constitutionnelles.

#### Nouvelles militaires.

Les examens des élèves de Saint-Cyr viennent de finir à la grande satisfaction du général de Lartigue. L'inspecteur général de l'Ecole a vivement complimenté les élèves et leurs professeurs.

Tous les candidats ont été admis. Jusqu'ici il y avait eu souvent jusqu'à trente élèves blackboulés.

Deux cent soixante-dix brevets de souslieutenants ont été décernés.

A plusieurs reprises, on le sait, le ministre de la guerre a insisté auprès des généraux commandants sur la nécessité de donner une plus grande régularité aux exercices d'escrime, fort négligés dans l'armée ces temps derniers. Pour arriver à ce résultat des concours ont été ouverts pour le choix de maîtres d'armes qui seront attachés à chaque corps d'armée avec le grade d'adjudant. Tous les lauréats de ces concours doivent être appelés à Paris, et ce n'est qu'après un assaut général, auquel assistera le ministre de la guerre, ou son représentant, assisté d'une commission compétente, que ces choix deviendront définitifs.

Un avis officieux du ministère de la guerre à Berlin fait savoir que la nouvelle ordonnance sur le service militaire, qui vient d'être élaborée à Berlin par une commission des divers Etats allemands, ne change rien aux conditions d'admission des volontaires d'un an dans l'armée allemande; seulement elle exige que ces conditions soient à l'avenir plus strictement et plus consciencieusement remplies et que, par suite, les examinateurs se montrent plus rigoureux.

### Chronique Locale et de l'Onest.

La note suivante nous a été remise hier, au moment où le journal était sous presse; nous nous faisons un plaisir de la publier aujourd'hui:

Il ya huit jours, les habitants de notre ville apprenaient avec joie le succès que venait de remporter au festival de Nantes la musique de nos sapeurspompiers, et aujourd'hui nous sommes heureux d'enregistrer le triomphe de notre musique municipale au grand concours des Sables-d'Olonne. Deux prix, une médaille d'or (l'unique) pour l'exécution, et une médaille de vermeil pour lecture à première vue, étaient affectés à la première division, et ces deux prix, disputés par des concurrents très-sérieux, ont été enlevés par les enfants de Saumur.

Honneur donc à ces jeunes musiciens qui vont ainsi, sur divers points, au détriment de leur repos et de leur bourse, planter et teuir haut le drapeau saumurois! Honneur à ces jeunes gens qui, par leur infatigable persévérance dans la noble et pacifique lutte du travail, donnent à tous la mesure de ce que peut faire un grand peuple qui se relève! Honneur aussi à leur digne chef, M. Meyer, dont le talent et le dévouement sont si justement appréciés.

Le Conseil général de Maine-et-Loire a voté, sur la demande de M. Abellard, et pour répondre à un vœu du Conseil d'arrondissement de Saumur, 1,960 fr. pour établissement d'une prise d'eau à la ca-

serne de gendarmerie et à la prison de cette

#### CAISSES D'EPARGNE.

Par décret du Président de la République francaise:

Art. 1er. Les percepteurs des contributions directes et les receveurs des postes dont le concours aura été demandé par les administrations des caisses d'épargne, pourront, sur l'avis conforme du ministre de l'agriculture et du commerce, être autorisés par le ministre des finances à recevoir les versements et à effectuer les remboursements pour le compte des caisses d'épargne de leur département.

Art. 2. Les caisses d'épargne peuvent obtenir le concours, soit de tous les percepteurs et receveurs des postes du département, soit seulement d'un certain nombre de ces comptables, déterminé par la situation ou l'importance des localités.

M. Charles Gounod termine en ce moment un oratorio dont le sujet est tiré de la

vie de sainte Geneviève, et dont le libretto a été écrit par Mer Freppel en 1869, alors qu'il était doyen du chapitre de l'église qui porte le nom de la patronne de Paris.

#### LA COLONIE AGRICOLE DE SAINT-HILAIRE.

Le Conseil général de la Vienne s'est occupé, dans sa dernière session, de la colonie pénitentiaire de Saint-Hilaire, qui touche notre arrondissement. Voici ce que nous lisons sur cet établissement dans le procèsverbal des séances:

« Le rapport annuel de M. le directeur de la colonie de Saint-Hilaire, que j'aurai l'honneur de vous communiquer, constate la situation tout à fait satisfaisante de cet éta-

» Le quartier correctionnel, qui comprenait les enfants insoumis, provenant des colonies privées, a été supprimé par décision ministérielle rendue sur mon avis favorable, et il en est résulté une véritable amélioration pour la colonie, au point de vue moral.

» Tous les enfants sont appliqués soit aux travaux des champs proprement dits, soit à diverses industries se rattachant à l'agriculture ou à des métiers pouvant s'exercer à la

campagne. » Cette éducation professionnelle n'empêche pas de consacrer à l'instruction primaire, qu'ils reçoivent également, tout le temps nécessaire. Dans un concours scolaire, qui a eu lieu cette année, entre toutes les colonies de jeunes déterrus, celle de Saint-Hilaire a été classée au second rang, bien que les difficultés inhérentes à l'exploitation de trois fermes, éloignées entre elles de plusieurs kilomètres, ait rendu la fréquentation des classes plus difficile. Il faut attribuer cet heureux résultat au zèle et au dévouement que le directeur et le personnel apportent dans l'accomplissement de leurs

» Enfin, on cherche à familiariser les jeunes détenus avec les exercices militaires, et les efforts des instructeurs sont couronnés, de succès. Chaque année, un certain nombre de colons contractent des engagements volontaires, et plusieurs sont aujourd'hui sous-officiers.

» Une école de gymnastique et une fanfare de création toute récente ont produit déjà d'heureux résultats.

» Ceux des enfants qui n'ont pas de famille et qui ne contractent pas d'engagements volontaires restent généralement dans la contrée, où ils trouvent à s'occuper facilement et avantageusement. Ils reviennent assez fréquemment à la colonie, et les bons rapports qu'ils conservent avec leurs anciens maîtres sont le meilleur éloge que l'on puisse faire de la colonie de Saint-Hilaire. »

Le même Conseil s'est encore occupé du du chemin de fer de Niort à Thouars. Sur cette question, le procès-verbal s'exprime

« La Compagnie des Charentes a obtenu la concession du chemin de fer de Niort à Thouars avec embranchement sur Moncontour; mais l'administration avait subordonné la déclaration d'utilité publique à l'insertion au cahier des charges d'une clause ainsi conçue:

« En quelque point de son parcours que » la ligne présentement concédée rencontre

» un chemin de fer déjà autorisé, la Com-

» pagnie sera tenue d'établir à ce point une » communication entre les deux lignes, de

» manière que le service de transport d'une » ligne sur l'autre reste libre et ne soit jaPois la reng, la reng, la reng, la reng, la reng, la cen con!

Cerf

Lapi

Faisi

Perd Piget Béca Malime Alou-

inrs e isins, isson dran is nit Les in the ising huile huile huile kild

Cime a centinal de la centinal de la

» La Compagnie des Charentes a déclaré consentir à raccorder la ligne et l'embranche. ment dont il s'agit aux chemins autorisés qu'ils rencontreront. »

#### NARCISSE PELLETIER.

Nous recevons cette nouvelle note sur le vendéen sauvage de la Nouvelle - Guinée. Celui de nos correspondants qui nous l'envoie nous permet de vous tenir au courant de tout ce qui concerne Narcisse Pelletier :

Le ministre de la marine vient de faire remettre aux père et mère de Narcisse Pelletier, le naufragé qui a passé 17 ans au milieu d'une tribu de sauvages de la Nouvelle-Guinée, deux photographies de ce jeune homme.

L'une le représente le buste entièrement nu. Des lignes de tatouage sont très-marquées sur les deux bras (plusieurs entailles simplement faites sur la peau dans le sens de leur longueur); sur la poitrine, des coupes transversales paraissent y avoir été faites assez profondément au-dessous des seins; à la ceinture, une coupe plus forte que les précédentes y a produit une exeroissance de chair en forme de bourrelet qui paraît faire le tour du corps.

A l'oreille droite apparaît un trou assez grand qui aura été probablement élargi par un objet d'un certain poids.

La figure du jeune Pelletier paraît avoir conservé de l'intelligence; les traits ont encore de la délicatesse, et en voyant ces photographies on est frappé de la ressemblance du malheureux marin avec sa mère.

Voici, d'après Nick, quelles seront les probabilités du temps pour le mois de septembre:

D'après les éléments astronomiques, le mois de septembre présentera les caractères suivants sur la France et sur les pays voisins:

La 11º dizaine sera relativement assez belle et chaude, notamment sur le Midi. Les autres dizaines présenteront un temps plus variable, souvent couvert ou brumeux, agité, plutôt humide que sec dans l'ensemble, orages violents ça et là, principalement vers le « 8 », 12, « 16, 22, 29. » La grêle, les ravines et les crues d'eau sont encore à redouter. Variations brusques de température. Nuits fraîches. Quelques éclaircies entre les époques critiques.

#### Caisse d'Épargne de Saumur.

Séance du 29 août 1875.

Versements de 79 déposants (12 nouveaux), 10,834 fr. 66 c. Remboursements, 3,056 fr. 68 c.

#### Théâtre de Saumur.

Aujourd'hui mardi 31 août, une seule représentation sera donnée par les artistes du théâtre national de l'Odéon, qui joueront le MARIAGE DE FIGARO, comédie en 5 actes, de Beaumarchais.

Voici la distribution des rôles:

Figaro	MM. Porel.
Le comte Almaviva	Valbel.
Antonio	G. Richard.
Bartholo	Clerh.
Basile	Monvai.
Brid'oison	Fréville.
Doublemain	Montbars.
Pédrille	Reidnarg.
Grippe-Soleil	Barnon.
The hydrical and the hy	
Un huissier	Mmes Helène Pelil.
Suzanne	Marie Dell'esile
La comtesse	Irma Crosnier.
Marceline	Amélie Fassy.
Chérubin	Alice Lody.
Fanchette	Vinon

# Octroi de Saumur.

TARIF supplémentaire pour les objets nouveaux soumis aux droits d'octroi, en verlu de la décision du Conseil général du 8 avril 1875.

Limonades gazeuses, l'hectolitre, 5 fr. Truffes, volailles et gibier truffés, patés et terrines truffés, le kilog., 75 centimes. Poulets et canards domestiques, par téle,

5 centimes. Oies, par tête, 10 centimes. Dindons et poulardes, par tête, 30 cen-

poissons de mer, marée, saumons, mu-Poissons de la los es, etc. (excepté le hales, lamproles, alosso, olo. lexcepte le ha-les, la morue, la sardine, le maquereau les et le stock-fisch), brut, le kilog.,

conserves de poissons, homards, an-Conserves ardines, etc., le kilog., brut,

Cerfs, biches, sangliers, chevreuils et Lievres, par tête, 30 centimes.

Livres, par de garenne, par tête, 10 cen-

Canards sauvages, sarcelles et poules par lête, 20 centimes. Paisans, coqs et poules, par tête, 30 cen-

perdrix et bécasses, par tête, 40 centimes. Pigeons, par tête, 5 centimes.

Pigeous, Par lête, 2 Bécassines, cailles et grives, par tête, 2

loueltes et ortolans, la douzaine, 10

ulres petits oiseaux, la douzaine, 5 cen-

Conserves et fruits confits, olives, fruits de table, tels que pruneaux dits de et d'Agen, amandes, noiseltes, figues, sins, etc. (excepté les raisins et prunes à brut, le kilog., 10 centimes.

dranges, citrons et limons, les 400 kiindiracites, lignites et autres combusti-

minéraux, l'hectolitre, 25 centimes. les cokes fabriqués à l'intérieur, avec charbons ayant payé l'entrée, seront amps de droits.

Hulles à brûler, animales ou végétales, stoutes espèces (les huiles de poisson et huiles de pied de bœuf exceptées), les wkilog., brut, 5 fr. 50 c.

ciments de toutes espèces, les 100 kilog.,

Dalles et carreaux de pierre, le mètre suficiel. 40 centimes. Pavés d'échantillons, le mètre cube, 2 fr.

fers pouvant entrer dans la construction, s que portails, solives, pièces pour coms, pour soutènement, marches d'escam luyaux, gargouilles, plaques de cheinées, crémones, lucarnes, grilles, balns, portes, fers T, les 400 kilog., brut,

fontes, mêmes articles que ci-dessus, les Wkilog., brut, 4 fr.

Plombs destinés à la construction, façonsou non (excepté les plombs à vitraux), 100 kilog., 1 fr. 50 c.

une ouvré ou façonné, entrant dans la struction, les 100 kilog., 1 fr. 50 c.

Glaces à vitrages, de 4 millimètres d'éisseur et au-dessus, les 400 kilog., net,

Myons, parfumerie, les 100 kilog., brut,

Blanc de céruse et de zinc et autres counon compris celles de poudre, les kilog., 6 fr.

duile de lin pour peintures, les 400 %., 5 fr. 50 c.

Pour copie conforme à la délibération du Conseil municipal du 6 août 1875.

Le Maire, LECOY. Le présent tarif sera mis à exécution à partir du 1er septembre 1875, jusqu'au 1er septembre 1885, conformément à la décision de M. le Préfet de Maine-et-Loire.

# NOTICE ARCHÉOLOGIQUE.

#### LE CHATEAU DE SAUMUR.

(Suite et fin.)

Duplessis n'avait reçu pour la construction des bastions du château et des autres fortifications, élevées par lui à Saumur, que de très-faibles subsides, car le trésor d'Henri IV n'était pas mieux rempli que celui de Henri III, et cependant il les avait fait faire par des maçons payés, et sans avoir recours aux corvées ; il y avait dépensé beaucoup de ses propres deniers. Pour l'indemniser, Henri IV, à son passage à Saumur, lui fit don du dixième denier des impositions extraordinaires « qui se levent

- » à Saumor sur la rivière pour la garnison et for-
- » tifications de la dicte ville et pour lui donner
- » moyen de supporter la dépense qu'il est con-

• traint de faire à cette occasion. »

Duplessis resta gouverneur de Saumur jusqu'en 1621; mais lorsque Louis XIII passa dans cette ville, le 17 mai de cette même année, se rendant au siège de La Rochelle, il lui enleva le commandement de la place. Quelques mois après, un incendie détruisit le logis de la garnison avec les magasins et les munitions ; mais le donjon fut épargné. Duplessis, qu'une défiance mal fondée avait privé d'un gouvernement qu'il avait exercé trente-deux ans avec fermeté et impartialité, réclama vainement, pendant les dernières années de sa vie, sa réintégration à Saumur; mais Louis XIII promettait toujours au vieux huguenot et ne tenait jamais ses promesses, sans cesse renouvelées. Duplessis, attaché au roi catholique, comme il l'avait été au roi protestant, avait blâmé l'insurrection de La Rochelle, et fait tous ses efforts pour l'empêcher; mais les protestants fanatiques n'avaient tenu compte de ses sages conseils. Louis XIII n'écouta pas davantage ses légitimes réclamations. Il faut lire dans ses Mémoires la belle et noble lettre qu'il écrivit au roi à ce sujet. De son exil à la Forêt-sur-Sèvre, Duplessis veillait encore sur sa forteresse favorite, et s'efforçait d'arrêter les empiétements commis par les particuliers sur les fossés de la ville et du château. Il réclamait contre la destruction des fortifications de la Croix-Verte, poste avancé qu'il avait fait construire par l'ordre d'Henri IV, pour défendre l'entrée des ponts de Saumur.

Vers cette époque, un triste événement vint troubler la petite ville: une portion du rocher de Fenet s'écroula, au lieu dit la Lamproie; cinq maisons furent écrasées, quarante personnes tuées. On s'en prit aux huguenots de ce triste événement, comme jadis aux chrétiens des vignes gelées, dit Duplessis dans une de ses lettres. S'il eût vécu deux siècles plus tard, il eût vu des accusations non moins absurbes, portées contre le clergé catholique. Duplessis mourut à la Forêt en 1662, empor-

tant l'estime, non-seulement de ses coreligionnaires, mais aussi des catholiques saumurois, ainsi que le montrent les sentiments sympathiques qui lui furent témoignés par les magistrats de Saumur, et par toute la population, lors de la mort de son fils, tué dans les guerres de Flandre.

Pendant la Fronde, le château de Saumur tomba aux mains des rebelles, et eut pour gouverneur un sieur Dumont, qui le gardait pour le compte des princes révoltés, tandis que les habitants de la ville tenaient pour le roi. Le gouverneur rebelle fut obligé de capituler et rendit la place au comte de Comenge. Leur fidélité valut aux habitants la concession de nouvelles foires, qui remplacèrent celles que leur avait jadis concédées Henri Il Plantagenet.

Depuis cette époque, il ne se passa rien d'important au château de Saumur jusqu'à la Révolutien. La place était sous les ordres d'un lieutenant de roi, assisté d'un major et d'un aide-major. Le dernier lieutenant de roi était, en 1789, un membre de la famille Aubert Du Petit-Thouars (1). Pendant la guerre de la Vendée, Saumur fut pris par les Vendéens, le 9 juin 1793, après une bataille de quelques heures; le château ne fit aucune résistance sérieuse.

Le donjon était alors en fort mauvais était : les deux tours, qui regardent le côté de la rivière, c'est-à-dire le nord et le nord-est, étaient à demiruinées, plusieurs années avant la Révolution; c'est ce que montre une ancienne vue, déposée au musée de la ville, et qui date de 1773. En 1810, le donjon fut approprié pour servir de prison d'Etat et les deux tours du nord rebâties. Aujourd'hui, c'est un dépôt d'armes et de poudre.

Les archéologues, qui visitent cette ancienne forteresse, y trouvent peu de restes des constructions antérieures au XVe siècle. Un mur de l'ancienne église Saint-Florent et quelques arcades du XIº siècle, aujourd'hui noyées dans le mur, qui porte les casernes et la maison du garde d'artillerie, au sud de la cour, sont les seuls débris, rappelant les époques des Thibault et des Foulques. Les bastions de Duplessis-Mornay, qui, au XVIe siècle, pouvaient tenir les Ligueurs en respect, ont perdu leur importance militaire, comme les tours féodales du château d'Angers, et ne pourraient apporter à l'artillerie actuelle qu'une bien courte et bien impuissante résistance. Mais le donjon du roi René a conservé son aspect imposant, bien que les toitures plates, substituées aux anciens toits pointus, qui couronnaient jadis les quatre tours, nuisent beaucoup à l'effet général. Du haut de l'observatoire, la vue s'étend sur un immense horizon ; on découvre à la fois les coteaux de la Vienne, de la Loire et du Thouet, avec toute la Vallée, la tour de Loudun, le château de Montreuil, l'antique abbaye de Bourgueil et les flèches de la Cathédrale d'Angers. C'est un des beaux points de vue du département. L'attrait du pittoresque s'unit aux souvenirs historiques, dans cet antique manoir feodal.

(1) Le Saumurois formait à cette époque un petit gouver-nement à part, qui comprenait toute l'étendue de la sénéchaussée, et renfermait un certain nombre de paroisses, prises sur les diocèses d'Angers et de Poltiers. Il était sous la direction d'un gouverneur et d'un lieutenant de roi, qu'il ne faut pas confondre avec le lieutenant de roi qui commandait le château (Voir le catalogue des gentilshommes d'Anjou dans les procès-verbaux des élections en 1789).

Pour les articles non signés : P. GODET.

#### Institution de M. V. CAVELIER.

Une rentrée aura lieu lundi, 6 septembre, pour toutes les élèves qui ne voudront pas prendre de plus longues vacances.

L'ILLUSTRATION, JOURNAL UNIVERSEL.

Nº 1696. - 28 Août 1875.

Texte: Histoire de la semaine. — Courrier de Paris, par M. Philibert Audebrand. — Nos gravures: La Nouvelle-Calédonie; — Evénements d'Espagne: la Seo d'Urgel; — Les idoles et les armes javanaises; — L'exposition Bazin; — Le château de Montargis; — Les fêtes militaires de Saumur. — L'Imbécile de Cinq-Fourchettes, nouvelle, par Bret Harte (fin). - L'exposition de géographie ;- Chronique du Sport. - Variétés : Quelques pages d'histoire musicale (VI). — En voyage, par Bertall. — Un numéro gagnant, nouvelle, par M. Charles Joliet. - Revue financière de la semaine. - Faits divers. - L'Herzégovine. - Echecs.

Gravures : Grande fête donnée à l'Ecole de cavalerie de Saumur. — Evénements d'Espagne: les positions de Seo d'Urgel, théâtre actuel des opéralions en Catalogne. — Nouvelle - Calédonie : les mines de Balade; — La caserne d'infanterie à Nouméa; - Case du chef de tribu Gelina, à Kanala. - L'exposition géographique au palais des Tuileries : idoles et armes javanaises exposées par M. Van den Broeck. - L'exposition maritime et fluviale au palais de l'Industrie: visite du maréchal de Mac-Mahon à l'exposition de M. Bazin. — La France pittoresque: Montargis; vue de la porte du château. - En voyage, par Bertall (4 sujets). - Carte de l'Herzégovine. - Rébus.

#### Marché de Saumur du 28 août.

						14	
	Froment (l'h.) 77 k.	19	13	Huile de lin.	50	40	_
	2º qualité 74	18	46	Graine Irefle	50	60	-
	Seigle 75	11	50	- luzerne	50	50	-
	Orge 65	13	50	Foln (h. bar.)	780	100	_
	Avoineh.bar. 50	19	50	Luxerne -	780	90	-
	Fèves 75	18	_	Paille -	780	5.5	-
	Pois blancs 80	33	-	Amandes	50	_	_
	- rouges 80	38	_	cassées	50	-	_
	Graine de iin. 70	94	-	Cire jaune	50	250	_
-	Colza 65	23	_	Chanvres 1"			
	Chenevis 50	25	-	qualité(52 k	.500)	-	_
	Huile de noix 50		-		_	_	-
	- chenevis 50	35	-	3. —	-	-	-

#### COURS DES VINS.

BLANCS ( 2 hect	. 30).	
Coleaux de Saumur, 1873	1" qualité	
Id.	a. ld.	a à 15
Ordin., envir. de Saumur 1874,	1" ld.	» à 55
Id. 1874,	9º 1d.	» à 50
Saint-Leger et environs 1874,	1" id.	» à 55
Id.	2º 1d.	» à 50
Le Puy-ND. et environs 1874,	1" ld.	» à 85
1d	2º id.	» à 50
La Vienne, 1874		n à 45
ROUGES (2 hec	1. 20).	
Souzay et environs, 1874		* à 115
Champigny, 1873	ir qualité	· à 135
Id	2º id.	» à 120
ld. 1874	1re id.	» à 135
Id	2º id.	» à 115
Varrains, 1873		» à 100
Varrains, 1874		» à 95
Bourgueil, 1873	1re qualité	a a 105
ld	2º id.	» à 100
Id., 1874	1re ld.	» à 106
Id	9° 1d.	» à 91
Restigné : .		p à 9
Chinon, 1873	1re id.	p à 8:
ld	3º ld.	» à 80
Id. 1874	1" id.	. a .
Id	9º id.	D & 7

P. GODET, propriétaire-gérant.

# CHEMIN DE FER DE POITIERS A SAUMUR. — GARE VENDÉE. — Service d'été, 31 mai 1875.

RIX DES PLACES  2º classe   3º classe   3º	NOMS DES STATIONS	32 1 • 2 • 3 • cl.	34 1 • 2 3 cl.	36 4"2"3"cl.	PRIX DES PLACES  1** classe   2* classe   3* classe   3*			DISTANCE	NOMS DES STATIONS	31 1=2-3-cl.	33 1~2·3·cl.	35 12. 3. cl.
20 1 65 1 20 18 45 2 95 2 10 32 4 70 3 45 51 5 80 4 25 63 70 6 50 4 75 71 70 7 30 5 30 79 80 8 10 5 90 88	POITIERS A SAUMUR  POITIERS départ Neuville  Mirebeau Moncontour Arçay (bifurcation) départ LOUDUN (bifurcation) { arrivée départ Les Trois-Moutiers Saint-Léger-de-Monbrillais et Morton La Motte-Bourbon	MATIN 6 34 6 36 7 36 8 15 8 27 8 40 8 54 9 3	10 45 11 42 SOIR 12 25 1 14 1 55 2 10 2 30 2 48 3 »» 3 11	SOIR 6 50 7 39 8 16 8 59 9 38 9 50 10 5 10 19 10 28 10 36	* 70 * 85 2 05 2 85 3 30 3 95 4 95 4 95 6 40	* 55 * 65 1 55 2 45 2 95 3 65 3 65 4 78	35 35 45 1 15 1 50 1 80 2 10 2 65 2 65 3 45	3 7 17 23 27 32 40 47 59	SAUMUR A POITIERS  SAUMUR	6 10 6 16 6 24 6 42 6 52 7 1 7 10 7 23 7 37 8 03 8 24	MATIN 11 20 11 29 11 40 80IR 12 3 12 16 12 28 12 41 12 57 1 20 1 42 2 12	80TR 7 35 7 41 7 49 8 7 8 17 8 26 8 35 8 48 9 15 9 53 10 15
50 8 75 6 22 107 50 8 75 6 22 107 50 8 75 6 22 107 6 25 107	Montreuil-Bellay Saint-Cyr-en-Bourg et Brézé Chacé et Varrainsarrivée	9 22 9 38 9 46 9 55	3 29 3 50 4 1 4 11	10 46	8 70 10 60 12 50	6 50 7 85 8 75	4 70 5 75 6 »»	78 93 110	Mirebeau. Neuville. POITIERS. arrivée	8 58 9 27	3 *** 3 44 4 35	10 48 11 13 11 44

1 13 2 40 1 75 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1	Paris. départ.  Tours. départ.  Z6 Azay-le-Rideau.  Chinon. Loudun (bifurcation)	SOIR 10 45 MATIN 5 50 10 36 6 32 11 33 7 14 12 31 7 48 1 3 38 8 8 1 5 8 40 2 4 9 43 SOIR 12 5 1 10	MATIN 9 10 SOIR 3 25 4 8 5 22 5 34 6 4	7 15 SOIR 5 50 6 58 8 9 9 2 9 50 10 32 11 25	4 55 15 15 18 85 20 95 21 90 24 75	3 40 11 35 14 10 15 70 16 40 18 55 20 75	2 50 8 35 10 30 11 45 12 ** 13 60 15 20 16 95	37 123 153 170 178 201 225 251	Les Sables-d'Olonne. départ.  La Roche-sur-Yon.  Bressuire (bifurcation).  Thouars.  Arçay (bifurcation).  Loudun (bifurcation).  Chinon.  Azay-le-Rideau.  Tours.  Paris.  arrivée.  Paris.  arrivée.	7 3 8 1 8 25 9 8 9 59 10 57 80TR 4 40	7 30 8 55 11 40 80TA 12 30 12 57 1 18 1 54 2 38 3 24 9 54 11 44	MATIN 11 5 soin 1 10 4 55 6 15 6 55 7 20 8 11 9 18 10 20	SOIR 5 25 6 25 8 41 9 23 9 51 10 7 10 38 11 13 11 50 HATIN 5 5
--	--	--	--	--	---	--	--	---	--	--	--	--	---

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 50 AOUT 1875.												
Valeurs au comptant.	cours.	Hausse	Baisse.	Valeurs au comptant,	Dernier cours.	Hausse	Balese.	Valeurs au comptant	Dernier cours.	Hausse	Baisse	
3 °/. jouissance décembre. 4 1/2 °/. jouiss septembre. 5 °/. jouiss novembre Obligations du Trèsor, t. payé. Dép. de la Seine, emprunt 1857 Ville de Paris. oblig. 1855-1860  1865, 4 °/.	.97 50 104 r 470 s 236 » 481 25	n n n n n n n n n n n n n n n n n n n	» 50 » 30 1 25 » »	Crédit Mobilier	750 172 50 545 n 850 n	D 0)	2 50 5 s	Canal de Suez, jouiss, janv. 70. Crédit Mobilier esp., j. juillet. Société autrichienne. j. janv OBLIGATIONS.	667 50 595 5 5970 50	POTHER.	6 2	
1871, 3 %	168. 50	10.0	10 0 10 0 10 0	Paris-Lyon-Méditerr., j. nox. Midi. jouissance juillet. Nord, jouissance juillet. Orléans. jouissance octobre. Ouest, jouissance juillet, 65.	700 » 1175 » 990 »	8 75 2 50 5 5	. n. s	Orléans Paris-Lyon-Méditerranée Est Nord	313 » 344 » 310 » 315 » 309 »	» » »	D D	
Comptoir d'escomple, j. août. Crédit égricole, 200 f. p. j. juill. Crédit Foncier colonial, 250 fr. Crédit Foncier, act. 500 f. 250 p.	600 s	7 50	) h	Vendée, 250 fr. p. jouiss. juill. Compagnie parisienne du Gaz. Société Immonilière, j. janv. Cagén: Transatlantique, j. juill.	997 50	n n n n n n n n n n n n n n n n n n n	b . B	Ouest Midi. Deux-Charentes. Vendée Canal de Suez.	307 50 986 • 232 50	n »	» »	

CHEMIN DE FER D'ORLEANS. GARE DE SAUMUR (Service d'eté, 3 mai 1875)

DEPARTS DE SAUMUR TERS ANCERS. DÉPARTS DE SAUmon heures 8 minutes du matin, express-poste, féarréte à Auge omnibus.

DEPARTS DE SAUMUR VERS TOURS. B heures 4 minutes du matin, omnibut-mine omnibut. soir, express, omnibus. 38 44 28 10 Letrain d'Angers, quis arrête à Saumur. arrive à a la

29, Quai des Grands-Augustins, 29. 42° ANNÉE (1874).

Prix du volume broché . . . . . . . 7 fr. »

— cartouné . . . . . 8 50 Franco par la poste, 1 fr. 50 cent. en sus des prix ci dessus.

Etranger, suivant les conventions postales. On peut se procurer chaque volume séparement.

# MAGASIN PITTORESOUE

La collection se compose des années 1833 à 1874. Le volume 1874 (42° année), mis en vente le 5 décembre 1874. LES ABONNEMENTS COURENT DU 1et JANVIER OU DU 1et juillet. - Les livraisons sont envoyées à la fin de chaque mois. 29, Quai des Grands-Augustins, 29,

PRIX DE L'ABONNEMENT:

Départements. . . Etranger, suivant les conventions postales On peut se procurer séparément un numero mente.

dans une couverture. Prix: Paris, 60 c.; - Departements, 70 c.

GRAMMAIRE GÉNÉRALE ET HISTORIQUE DE LA LIV

Prix de chaque volume broche. 7 fr. 50

GUE FRANÇAISE, par M. P. Poltevin, 2 vol.

OUVRAGES PUBLIÉS PAR LA LIBRAIRIE DU MAGASIN PITTORESQUE, QUAI DES GRANDS-AUGUSTINS, 29:

TABLE ALPHABÉTIQUE ET MÉTHODIQUE des trente premières années du Magasin pittoresque. 1 volume broché . . . . . . . . . . . . . . . . . . 8 50

Almanachs du Magasin pittoresque de 1851 à 1875, environ 30 gravures dans chaque Alma-

Chaque almanach. . . . . 50 c.

contenant cent gravures choisies dans la collec-VOYAGEORS ANCIENS ET MODERNES; 4 volumes

Prix de chaque volume broche. . . 6 fr. L'ouvrage complet . . . . . . . . 24

ALBUM DU MAGASIN PITTORESQUE; 1 vol. grand

in 4°, cartonne avec luxe, dore sur tranche,

HISTOIRE DE FRANCE, d'après les documents originaux et les documents de l'art de chaque époque; 2 vol., 800 gravures. Prix de chaque volume broché. 7 fr. 50 tion du Magasin pittoresque; 1 volume in 4°. -2º edition.

Prix, broché.... 5 fr.

L'ouvrage complet. . . . . . 15 LES YRAIS ROBINSONS, par MM. Ferdinand Dear et Victor Chauvin, illustres par Yan'Dargen

1 vol. grand in-8° Prix, pour Paris, broche cart., dore sur tranche 18

Tous les prix ci-dessus sont ceux de Paris. - Pour les départements et l'étranger, l'affranchissement se paye en sus. - Le prix du cartonnage est de 1 fr. 50 cent. par volume. Le conseil central d'instruction primaire de la ville de Paris a placé le Magasin pittoresque sur la liste des ouvrages propres à être donnés en prix dans les écoles primaires et supérieures, et dans les classes d'adultes.

On peut se procurer tous les ouvrages ci-dessus chez M. Grasset, libraire, rue Saint-Jean, nº 1, à Saumur.

Etude de M. CHEDEAU, avoué à Saumur.

#### PURGE

D'HYPOTHÈQUES LÉGALES.

Suivant acte passé devant M. Galbrun, notaire à Montreuil-Bellay, le vingt - deux janvier mit huit cent soixante-quinze, enregistré, transcrit au boreau des hypothèques de Saumur, le trente du même mois, volume 885, numéro 36, M. Rodol-phe-Auguste Godbert, ancien magistrat, propriétaire, et M. Désirée Thomas, son épouse, demeurant aux Vigneaux, commune de Brossay, ont acquis de M. Pierre-Francos Chérot, propriétaire, demeurant Doné-la-Fontaine, époux de la dame Marie-Antoinette Bon, pour le prix de quarante huit milte francs, la propriété de Veaubourreau, située en la commune de Brossay, et, par extension, en la commune de Mont-

#### DESIGNATION.

Commune de Brossay.

Ilne maison de maître et bâtiments d'exploitation, cour et serviludes; le tout d'une superficie de treize ares soixante-dix centiares; - 2º un jardin, joignant la maison, pour une contenance de soixanteneuf ares quatre-vingt-trois centiares; - 3° une piece de terre, au Veaubourreau, d'une contenance d'un hectare quinze ares soixanteseize centiares; - 4° un pre, audit tieu, contenaut soixante six ares quarante-neuf centiares; - 5° un morceau de terre, au canton du Veaubourreau, contenant cinquantedeux ares dix-sept centiares; -6º un bois-taillis, appelé le bois du Veaubourreau, contenant deux hectares vingt-huit ares quaranteneuf centiares; - 7° un morceau de. terre, au canton des Varennes, d'une contenance de deux hectares neuf ares trente-six centiares.

#### Commune de Montfort.

8º Un morceau de terre, au canton du Veaubourreau, d'une contenance de soixante dix-huit ares soixante-douze centiares; - 9° un morceau de terre, au même canton, contenant un hectare vingt-six ares un centiare; - 10° un morceau de terre, au même canton, contenant quarante-cinq ares soixante-dix-huit contiares; — 11° un morceau de terre, situé au même canton, d'une contenance de deux hectares trentequaire ares cinquante-et-un centiares; - 12° un morceau de friche, servant d'issue, au canton de la Broise, contenant douze ares quatre. vingt-dix-sept centiares; - 13: une pièce de terre, appelée la pièce du Petit Bois, contenant deux hectares quarante-six ares quatre-vingt-douze centiares; - 14° une pièce de terre, au canton de la Broise, contenant cinquante-deux ares quatre-vingtquinze centiares; - 15° un morceau de terre et vigne, au canton de Veaubourreau, contenant quatrevingt douze ares quatre-vingt-neuf centiares; - 16° un hectare quatrevingt-cinq ares quatre-vingt-trois centiares, au lieu dit la pièce de la Roche; - 17º et quinze ares quatrevingt-sept centiares de terrain fri-

Cette acquisition a été faite à ces conditions : 1° d'entrer en jouissance au premier novembre mil huit cent soixante-quinze, sauf pour les bois, pour lesquels la jouissance sera immédiate, et pour la part du vendeur dans les foins et luzernes de l'année, qui aura lieu à la récolte; 2º de souffrir les servitodes; 3° de payer les contributions à partir de l'entrée en jouissance; 4° de payer les frais d'acte et de la transcription; 5° de prendre ladite propriété dans son

état actuel. Les précédents propriétaires sont : M. Georges-Leon Briand-Durocher, docteur médecin, M. Edmond Briand-Durocher, avocat, lous deux à Angers; Mª Modeste-Jeanne Thomas, veuve de M. Georges Briand-Durocher; M. Barthelemy Thomas et dame Perrine Banchereau, sa femme: Mm. Renée Tessier, veuve de Pierre Godin; Pierre Godin, deuxième du nom, et Julie Gervais, sa femme; François Godin et Marie Naudin, sa femme; Louise Godin. épouse de René Blanchard; Jean Godin et Louise Beausse, sa semme; M. Francois-Achille Perou et Mme Lodoïska-Caroline Aimée Thomas, sa femme ; M. Auguste Thomas et Mme Marie Baudet Dulary, sa veuve.

Pour parveoir à la purge des byporhèques légales pouvant grever les dits biens, M. et M. Godbert ont fait déposer au greffe du tribunal civil de Saumur une copie collationnée du contrat ci dessus, ainsi qu'il résulte d'un acte de dépôt fait audit greffe, le trois mars mil huit cent soixante-quinze, et ils ont fait signifier copie de cet acte de dépôt à la dame Cherot (Anne-Antoinette Bon), et à M. le procureur de la République près le tribunal de première instance séant à Saumur, par exploit de Defoy, huissier à Doué, le treize avril mil huit cent soixante-quinze, avec déclaration que ceux du chef desquels il pourrait être formé des inscriptions pour raison d'hypothèques légales existantes, indépendamment de l'inscription, n'étant pas connus, ils feront certifier et publier cette signification et ce dépôt, conformément à l'article 696 du Code de procédure civile.

Dressé par l'avoué soussigné, cons-titué par M. et MF° Godbert, le

quinze avril mil huit cent soixantequinze. (419)

CHEDEAU.

# A CÉDER OU A LOUER

MAGASIN DE PARAPLUIES

Rue du Portail-Louis, nº 52. S'adresser à Mme veuve Picann-OGER.

#### A LOUER

Pour entrer en jouissance de suite,

#### UNE MAISON

Sise à Noyant, canton de Gennes,

Actuellement occupée par la brigade de gendarmerie. S'adresser à la Sous-Préfecture de Saumur.

#### AN WEIGHT DE

#### UN FOUDRE

D'une contenance d'environ treutedeux barriques. S'adresser au bureau du journal

#### PRAIRIE AU VERT POUR CHEVAUX

Aux Huraudières.

S'adresser à M. Bouche. hôtel de la Boole-d'Or, ou à M. FOUCHIER, près la harrière du Bray.

> Commune de Chenehutte-les. Tuffeaux.

# ADJUDICATION

TRAVAUX

Le Maire de la commune de Chenehutte-les-Tuffeaux prévient MM. les Entrepreneurs de travaux publics qu'il sera procédé. à la Mairie de Chenehutte-les-Toffeaux, le dimanche 12 septembre 1875, à l'heure de midi, à l'adjudication des travaux

ci-après: 1º 1,724 mètres courants de terrassements...... 4,894 f. 52 2º 1,724 mètres cou-

rants d'empierrement ... 5,365 16 3° Travaox d'ant.... 2,700 4° Cylindrage...... 214 86 Total..... 13,175 24

Les cahiers des charges et devis sont déposés au bureau de M. l'Agent-Voyer de la première circonscription de Saumur, où l'on pourra en prendre connaissance tous les jours, le dimanche excepté.

#### AVENDRE

UN JOLI CHIEN D'ARRÊT, parfaitement dresse, âge de deux ans et demi, ayant en la maladie des chiens:

S'adresser à M. Deschamps, hôtel du Belvedère.

#### A

La chasse est inferdite sur la propriété de la Bibardière, communes d'Allonnes et de Vivy, appartenant à Mm. Lebou-Daudet.

UN JEUNE HOMME désire un emploi comme JARDINIER dans one maison bourgeoise.

Bonnes références. S'adresser au bureau du journal.

I<sup>me</sup> SARRAZINES, sage remme, elève de la Maternité de Paris, Grand'Rue, nº 4, à Saumur, donne des consultations tous les jours.

IL A ETE PERDU, dans la soirée du 26 août, sur la route de Saumur à Thouars, par Montreuil, une petite malle en cuir janne.

La rapporter à Paineau, messager. Il y aura récompense. (417)

UNE MAISON DE ROUENNERIE demande un apprenti. S'adresser au bureau du journal,

ON DEMANDE UN MENAGR pour le service des bains, S'adresser chez M. RIVEAU.

DENTISTE Rue de l'Hôtel-de-Ville, 17, à Saumur.

# LIEBIG

BOUILLON INSTANTAM

ECONOMIQUE, PRECIEUX Pour Sauces et pour Assaisonnements MÉDAILLES, 5 DIPLOMES D'HONNER 1867, 1868, 1869, 1872, 1873 Paris, Amsterdam, Have Moscon, Vienne Mis hors concours - Lyon 1871 SE VEND PARTOUT anne . 30 rue des Peliles-Ecuries . PARIS.

SOCIÉTE ANONYME DE LA

#### SAVONNERIE DES CHATELLIERS PRÈS RAMBOUILLET Au capital de 650,000 fr. Siège social : 44, rue de Provence. Par Marque de fabrique B .- D. - Médaille de mérite. Vienne 1873.

Savon B.-D. à l'Amer de Bouf, brevete s. g. d. g. Saos pareil pour lainages, soieries, étoffes de conleur. Chez les principaux Epiciers de province.

SAVON BALSAMIQUE B. - D. BREVETÉ S. G. D. G. AU GOUDRON DE NORME Son usage pour la toilette prévient et guérit toutes affections de la pesse.

Chez les principaux Pharmaciens et Herboristes des Départements. Dépôt central : 28, rue des Halles, 28, PARIS EXIGER LA MARQUE II.-ID.

Constant and the second of the second of the second

# EAU DENTIFRICE

DU CHIMISTE GOULARD,

Recommandée par les célébrités médicales.

Ce dentifrice a la vertu de conserver les dents, les émailler, le raffermir et les fortifier, les entretenir saines et blanches, en arre-les douleurs et la comis de la comis les douleurs et la carie, détruire la mauvaise haleine, reviviller geneives pâles, molles, saignantes, gonflées, guérir les dents déchances, soulager les passantes. nées, soulager les personnes prédisposées au scorbut, et tenir bouche dans un état de fraîcheur continuelle, en procurant à l'halest une odenr suave et des plus continuelle, en procurant à l'halest une odeur suave et des plus agréables.

Prix du flacon : 5 fr., 3 fr., 1 fr. 75. Dépôt général, à Paris, rue de l'Entrepôt, 5. A SAUMUR, chez Henri MACHET, coiffeur, rue d'Orléans.

Saumur, imprimerie de P. GODET.

Certifié par l'imprimeur soussigné.